



## Travailleurs de la culture, porteurs de luttes !



Dossier pages 9 à 11



**Saisonniers en  
lutte pour leur  
survie !**

Pages 4 et 5



**Premier mai  
pluvieux,  
lendemains  
heureux...**

Page 8

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



**Essentiel pour moi**

MACIF ; MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

## SOMMAIRE

3. Edito.

### Ça bouge !

Saisonniers

4. CGT de Vars en lutte

5. Histoire et perspectives

6. Les retraités

7. Pas de bébés à la consigne -  
Stop aux vols de congés

8. Premier mai mouillé

### Dossier : Travailleurs de la culture, porteurs de luttes !

9. Culture en danger

10. Droits sociaux et culture vont de pair

11. Le printemps des luttes

### vie syndicale

12. L'UD accueille une stagiaire -  
l'AG de Mountains Wilderness -  
la 15ème conférence régionale

13. Elections dans les TPE

14. La CE de l'UD en formation

### Ça discute

15. La fibre à quel prix

16. Vous avez dit «statut» ?

17. Mobil'Hautes-Alpes

18. Fiche de spectacle - fiche de lecture

19. Poésie revendicative - Jean nous a quitté !

### Affiche

20. La casse de l'assurance chômage

# Une politique régionale qui répond aux attentes du monde du travail

## Pour travailler et vivre dignement en Paca !

Chacun a pu voir les images des événements qui ont eu lieu place de la Nation le 1<sup>er</sup> mai.

Alors que la CGT était sur le point de quitter la place de la Nation selon les modalités définies par la Préfecture de Police, elle en a été empêchée par les forces de l'ordre bien que victime de violence inouïe sous leurs yeux sans que ceux-ci ne daignent réagir.

Les militants CGT ont essuyé des tombereaux d'injures sexistes, homophobes, racistes, allant jusqu'à : «A mort les syndicats».

Oui, leur vie en danger, nos camarades ont répliqué, lorsque l'apaisement n'était plus possible, comme à chaque attaque de ce type qui ont émaillée son histoire, et elle continuera à le faire.

Cette attaque, blessant 21 de nos camarades, est bel et bien du type fasciste.

L'UD CGT 05 tient à exprimer sa solidarité aux organisations CGT et aux manifestants victimes de violences lors des manifestations du 1<sup>er</sup> mai à Paris, Lyon et Montpellier, particulièrement à nos camarades blessés à Paris.

Le fond de l'air est brun, la CGT ne cessera de dénoncer cette dérive comme elle l'a fait à l'occasion de la Tribune dans Valeurs Actuelles des généraux appelant de leurs vœux à la guerre civile.

Dans ce contexte, les **élections régionales vont se tenir le 20 et 27 juin prochain**. Une situation politique nouvelle est créée par la crise sanitaire et par l'instauration de mesures qui permettent de s'attaquer globalement aux garanties collectives des travailleurs.

Ces élections seront un acte de résistance et d'affirmation démocratique. C'est l'occasion pour le monde du travail, dans ce contexte si singulier, d'exprimer ses opinions, ses revendications pour exiger de vivre mieux et dignement, en regardant l'avenir avec espoir.

## Voter, c'est placer la colère sociale au cœur de ce scrutin régional !

Aujourd'hui, l'incompréhension, l'inquiétude, voire la peur, se mêlent à un éloignement croissant entre les citoyens et le monde politique qui doit à présent impérativement répondre aux attentes des travailleurs et ce n'est ni l'abstention, ni le vote RN qui permettront de satisfaire nos revendications.

Ces élections renvoient à une question centrale dans le contexte actuel : **Dans quelle région et dans quelle société voulons-nous vivre ?**

Julien Bouillé  
Gérard Frey

Co-secrétaires généraux de l'UD CGT 05

Retrouvez nous également sur le web et les réseaux sociaux !



Revue trimestrielle de l'Union  
Départementale CGT  
des Hautes-Alpes  
N° 155 - mai 2020

3 rue David Martin 05000 Gap  
Tel : 04 92 51 40 06 / 06 65 04 09 54

E-mail : [alpestravail@orange.fr](mailto:alpestravail@orange.fr)

Directeur - Gérard FREY

CCP n°1122 S 05613 du 14/09/2017

ISSN 2256-9162



Imprimé par  
à l'atelier  
33 boulevard de la libération  
05000 Gap

## La CGT des remontées mécaniques de Vars en lutte

Le Maire de Vars, PDG de l'entreprise des RMSP, ne sait toujours pas que ses salariés sont en contrat de travail saisonnier à terme imprécis soit le terme du contrat c'est la fin de la saison soit le 18 avril 2021 sur le **Domaine de la Forêt blanche** !

Cela fait trois hivers que cette clause est enfreinte par la direction ! Le contrat saisonnier est de fait un contrat de travail pour la saison dans son entièreté ! De surcroît, c'est l'assurance chômage qui finance le dispositif de l'activité partielle, prise en charge à 100% par l'état c'est seulement 6% à charge de l'employeur ...

**On lâche rien !**

Isabelle Laurent



Extrait de la **lettre ouverte** des **délégués du personnel**

La direction de la Société des remontées mécaniques de Vars du «Domaine de la Forêt Blanche» et de Crévoux (SEM-SEDEV) **refuse** depuis décembre 2018 de verser aux salariés **l'intéressement** de l'exercice clos au 21 août 2018, Alors que l'exercice clos au 31 août 2018 a dégagé un bénéfice de 195 090€, bien au dessus du seuil de 120 000€ prévu par notre accord d'intéressement, la direction refuse de le verser et nous invite à saisir la justice !

Nous constatons une volonté de la direction de **ne pas payer les heures supplémentaires** ou, quand elles sont payées, de ne pas payer les 25% de majoration de la convention collective. Non contente de ne pas payer les 25%, la direction convertit 8 heures réellement effectuées en un versement de salaire de 1/30ème c'est à dire 5,05 heures. Nos 8 heures qui devraient être payées 100€, nous sont réglées 50,50€. Nous constatons aussi de nombreuses et fréquentes erreurs en notre défaveur sur les payes.

La direction a décidé unilatéralement de ne plus alimenter le budget social du CSE selon les règles en usages à la SEM et de convertir la dotation forfaitaire de l'année précédente en pourcentage de la masse salariale. Cette nouvelle règle de calcul réduira la **dotation du budget social** à quasiment rien du tout.

La direction a demandé le 14 janvier aux salariés de prendre 3 jours de congés avant le 20 janvier afin que ces **journées de congés** prises soient payées par l'État.

Cela lui a permis d'économiser environ 30 000€ payés par l'Etat. En revanche, les salariés ont accepté de perdre 3 jours d'indemnisation de chômage partiel et les droits sociaux en découlant.

La direction, en total irrespect de nos **contrats de travail**, prévus pour la durée de la saison, a décidé de les **interrompre**, pour Crévoux au 12 mars au lieu du 28 mars, et pour Vars au 05 avril au lieu du 18 avril. Nos contrats envisagent une situation qui, si elle survient après le 31 mars, met fin aux engagements des parties. Cette unique condition est le **manque de neige** et ne concerne pas du tout la Covid19.

La direction prétend devoir faire toutes ces «économies» pour sauver une entreprise menacée de faillite alors le premier acte de gestion de notre PDG a été de s'attribuer une rémunération de 30 000€ par an. Son prédécesseur ne percevait rien de la Sem Sedev et se contentait de ses émoluments de maire. En 2020, Il a depuis **augmenté de 140% son salaire** de la Sem Sedev (72 000€ par an pour une fonction à mi-temps). Rappelons qu'il a refusé **toute augmentation aux salariés**, même pas les 0.99% de hausse du Smic du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par ailleurs, nous nous inquiétons de la multiplication des procédures juridiques à l'encontre de la Sem Sédev : deux devant les prud'hommes, deux au tribunal de commerce pour rupture abusive de contrat et la dernière concernant un salarié d'INEO gravement blessé lors d'une intervention sur un télésiège de Vars.

Nous avons demandé un CSE à la direction pour qu'elle réponde aux revendications de la manifestation de dimanche, avec la présence du PDG.

A notre demande, la direction a convenu d'un CSE le 30 mars à 11 h 30 mais a précisé que «les points ont déjà été traités».

La Sem Sevev n'avait **pas connu de mouvements sociaux depuis 1999**. Depuis la nouvelle direction, les salariés ont fait **grève en février 2020** et manifesté dans la station ce **dimanche 21 mars 2021**.

Ces quelques éléments illustrent la politique sociale de notre PDG. Son refus de tout dialogue.

**Nous exigeons que soit appliqué le droit.**

Les délégués du personnel



## Les luttes des saisonniers : histoire et perspectives



En France les travailleurs saisonniers sont au nombre de plus de 2 000 000 principalement, hors remontées mécaniques, dans le secteur de l'agroalimentaire, des hôtel cafés restaurants et du commerce.

Les salariés saisonniers des Hautes Alpes, accompagnés par la CGT, ont toujours été à l'avant-garde des combats pour les allocations chômage et la reconduction des contrats d'une année sur l'autre.

En 1998-99, les embauches dans les remontées mécaniques ont été annulées, faute de neige. Ce fut la première lutte d'ampleur : 500 salariés des remontées mécaniques exigent, pendant plusieurs jours la reconduction de leurs contrats de travail d'une année sur l'autre.

En 2003, le gouvernement et le patronat limitent drastiquement les droits des travailleurs saisonniers en n'ouvrant les allocations qu'à compter de 6 mois de travail et instaurant un coefficient réducteur de moitié. Concrètement, beaucoup de salariés n'ont plus d'allocation car leur saison de travail n'est que de quatre ou cinq mois, et ceux qui ont leurs 6 mois ne perçoivent que la moitié des allocations normalement dues.

Lors des négociations nationales qui s'en suivent, la CGT confirme qu'elle réclame depuis 1998 que le droit soit ouvert dès 3 mois de travail.

Il faut attendre 2010 pour que les travailleurs saisonniers retrouvent les droits du régime général et que l'ouverture des droits soit ramenée, pour tous, à quatre mois et que disparaissent les coefficients réducteurs sur les allocations.

Parallèlement la CGT signe dans certaines entreprises (remontées mécanique et tourisme social) des accords de reconduction des contrats de travail d'une saison sur l'autre.

En 2019, Le gouvernement prend de court les organisations syndicales, CGT comprise, par la mise en place en trois mois de la «contre réforme» des indemnités du chômage : le premier novembre, la part salariale des cotisations est supprimée et des diminutions dramatiques des droits sont imposées aux «partenaires sociaux».

Face à cette violence, la lutte s'organise et, sur proposition de la CGT des Hautes-Alpes, une grève nationale des saisonniers est lancée par les fédérations

des transports (pour les remontées mécaniques), des hôtels cafés restaurants et des commerces et services.

Le 7 février, Isabelle Laurent et Noémie Menaldo rencontrent à Gap des membres du cabinet de la ministre du travail et obtiennent que soit prise en compte la revendication de la reconduction des contrats afin de sécuriser les parcours professionnels. Quelques jours plus tard, Joël Giraud confirmera que le dossier est effectivement «dans les tiroirs du ministère». Ceci dit, personne n'a rien vu venir de concret à ce jour !

A aussi été évoqué par nos camarades, les difficultés rencontrées dans des entreprises pour la mise en place du chômage partiel, entre refus de certains employeurs et utilisation abusive d'autres.

Les résultats des négociations étant insuffisants, la grève nationale des saisonniers, déclenchée le 16 février, a été un grand succès.

Si, grâce à la CGT, grâce à cette grève, l'application de ces nouvelles règles de chômage a été décalée de quelques mois, un décret en relance la mise en place à partir de juillet 2021.

Depuis des années, gouvernements et patronat martèlent que le manque d'argent justifie les économies demandées aux demandeurs d'emploi. Rien n'est plus faux : les Unedic ont bien trouvé l'argent pour assurer aux entreprises une bonne part des indemnités du chômage partiel.

Dans de telles conditions, la CGT n'a plus signé, depuis 15 ans, les accords interprofessionnels sur le chômage.

En 2021, l'absence d'activité des entreprises lors de la saison d'hiver, l'application des nouvelles règles entraînent de nombreuses pertes d'emplois, de nombreuses pertes d'allocations... ce qui va pousser beaucoup de salariés vers le RSA et les jeunes vers... rien !

La CGT revendique :

- ♦ **Un équivalent pour les saisonniers de «l'année blanche» des intermittents du spectacle.**
- ♦ **Le retour à l'ouverture des droits dès trois mois d'activité.**
- ♦ **La reconduction annuelle des contrats saisonniers pour tous les salariés.**

*Propos d'Isabelle Laurent recueillis par Gérard Frey*



## Les retraités aussi étaient là !

Ce 31 mars, la journée nationale des retraités a été suivie par les **USR-CGT, UDR-FO, FSU, FGR, Solidaires et LSR des Hautes-Alpes**. Une cinquantaine de personnes ont répondu à notre appel.

Dans l'après-midi une délégation CGT a rejoint le débat sur la culture, organisé au cours de l'occupation de l'auberge de jeunesse de Guillestre. Un fort moment de **convergence des luttes** «Culture, Saisonniers, Retraités» autour de la «contre-réforme» de l'allocation chômage, de l'emploi et de la nécessité de l'activité culturelle en démocratie.

Extrait de l'intervention :

Comme le disait le regretté Desproges, nous vivons une époque formidable !

Formidable parce que depuis un an la crise que nous vivons douloureusement a démontré à quel point les choix politiques et économiques imposés depuis des dizaines d'années sont dangereux pour les salariés, les retraités, les jeunes, pour toute la société. Nous étions en droit d'attendre des changements radicaux de politique pour répondre aux besoins de tous et aux enjeux de préservation de notre avenir.

Or, voilà à nouveau, les neuf organisations de retraités, obligées de porter exactement, à la question des vaccins près, très **exactement les revendications que nous portons depuis des années**.

Oui nous vivons une époque formidable !

Alors que les pensions sont bloquées depuis 7 ans et sont accompagnées d'une augmentation de la fiscalité et d'une explosion des prix. Alors que cette baisse de notre pouvoir d'achat emmène nombre d'entre nous vers la précarité. Alors, que l'**augmentation des pensions** pour vivre décemment, est une urgence. Le silence du patronat et de nos gouvernants est assourdissant.

Oui, nous vivons une époque formidable !

Alors qu'il est évident pour tous que la prise en charge de la perte d'autonomie est indissociable d'une **approche globale de la santé** et donc, logiquement, qu'elle doit être reconnue dans la branche maladie de la **Sécurité Sociale** avec un financement par les cotisations sociales. La réponse du patronat et de nos gouvernants est une exigence d'économies de quatre milliards et demi dans le plan de financement de la



Sécurité Sociale. En ce moment même des lits sont supprimés dans certains hôpitaux !

Oui nous vivons une époque formidable !

Alors que le vaccin doit être gratuit et produit massivement, alors que la propriété privée sur les brevets de vaccins choque la population, l'**industrie pharmaceutique** se remplit les poches avec l'argent de la sécurité sociale et nos impôts, avec notre argent, sans que le patronat ni nos gouvernants n'y trouvent rien à redire.

Oui, nous vivons une époque formidable !

Alors que la **solidarité intergénérationnelle** est plus que jamais nécessaire économiquement peut-être, politiquement sûrement, psychologiquement c'est évident, le patronat et nos gouvernants opposent les générations entre elles pour masquer leur responsabilité sur l'asphyxie de l'hôpital et la taille dans les ressources de la Sécurité Sociale.

Oui nous vivons une époque formidable !

Alors que la population en général et les retraités en particulier ont plus que jamais besoin de **services publics** répondant aux besoins de toutes et tous (maintien des guichets ou des accueils physiques dans les administrations, dans le domaine de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement), le patronat et le gouvernement poursuit sans sourciller la casse de la solidarité nationale, dans les services de l'Etat, dans ceux des départements, dans les communes, en étouffant le secteur associatif.

Enfin, oui nous vivons une époque formidable !

Alors que la **culture** n'a jamais été autant **vitale** pour élargir notre regard sur la vie, le patronat et nos gouvernants laissent crever toutes les petites compagnies et les intermittents ! Et c'est pour cela que nous proposons d'aller à Guillestre auprès des artistes en délégation de retraités !

Oui nous vivons une époque formidable, d'une violence jamais connue, et plus que jamais les retraités, avec les actifs et les jeunes vont devoir **se battre pour avoir la place qui leur est due**.

Gérard FREY



## Pas de bébés à la consigne



**Réforme Taquet, le gouvernement s'entête : modes d'accueil ou modes d'accueil sur le chemin des tout-petits ?**

Mars et mai 2019, janvier 2021 : les professionnels des modes d'accueil de la petite enfance sont descendus dans la rue pour s'opposer à la «réforme» des modes d'accueil qui aboutirait à une dégradation des conditions d'accueil des tout-petits.

Ce 30 mars, à nouveau, un avis de grève dans toute la France, pour une réforme des modes d'accueil favorable a été lancé.

À Gap, une trentaine de personnes, salariés et parents ont répondu à un appel à manifester.

L'association «Pas de bébés à la consigne !», a été reçue par le directeur de cabinet d'Adrien Taquet, Aucune des demandes pour assurer la qualité d'accueil la plus élémentaire n'a trouvé grâce aux yeux du gouvernement : un grand écart entre les déclarations de principe - référence permanente à la charte d'accueil du jeune enfant - et les mesures concrètes de la réforme, se confirmerait-il comme la marque de fabrique de la politique gouvernementale envers la petite enfance ?

Ce qui est refusé :

- ◆ le calcul du taux d'encadrement qui conduirait à 6 bébés par professionnel,
- ◆ l'accueil à 115% tous les jours 8 heures par jour.
- ◆ 5,5m<sup>2</sup> seulement par enfant en zone dense.
- ◆ des directions sans expérience professionnelle jusqu'à 40 places en crèche.
- ◆ ½ heure par mois d'analyse de pratique en crèche et aucune garantie pour les assistants maternels.

Ce qui est exigé :

- ◆ un taux d'encadrement d'un professionnel pour 5 enfants quelque soit l'âge et au moins 50% de professionnels les plus qualifiés en crèche.
- ◆ une limite à 110% avec une moyenne hebdomadaire de 100% des inscrits.
- ◆ 7m<sup>2</sup> minimum par enfant garantis sur tout le territoire.
- ◆ une expérience professionnelle pour diriger toute crèche.
- ◆ de véritables temps utiles d'analyse de pratiques pour tous les professionnels des modes d'accueil.
- ◆ le maintien des micro-crèches à 10 enfants, l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnels de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante, l'alignement du coût restant aux familles sur la base du quotient familial quelque soit le mode d'accueil.

**GRÈVE le 30 mars 2021 dans tous les modes d'accueil MANIFESTATIONS partout en France**  
Cl. sur le site et sur facebook



## Stop aux vols de congés

**Mobilisation contre la Loi de Transformation de la Fonction publique**

La CGT a analysé la loi TFP: outre la remise en cause du temps de travail là où les accords dérogatoires aux 1607 heures sont toujours en place, c'est une remise en cause du droit de grève, la «transformation» des instances paritaires... L'ensemble est un instrument qui vise à faciliter les suppressions de postes, les mises en fin de fonction, les licenciements, à individualiser les carrières et les rémunérations, à réduire les garanties statutaires pour les aligner sur le socle minimal du Code du Travail.

Le programme de privatisation des services publics lancé par Macron se heurte au statut de la fonction publique, rempart à la déréglementation. L'objectif de cette loi est de faire sauter ce verrou.

Des maires ont pris position contre l'obligation de passer aux 1607 heures, mettant en avant les conditions de travail de leurs agents, la libre administration des collectivités.

De nombreux syndicats ont interpellé leurs élus.

A Gap une intersyndicale CGT, CFDT, FSU se mobilise en proposant une pétition :

- ◆ Non à la suppression de 4 jours de congés
- ◆ Non aux 4 jours de travail gratuit
- ◆ Non aux suppressions des contractuels en poste
- ◆ Oui au vrai dialogue social avec les trois collectivités

La liste des pertes des acquis sociaux et des régressions sociales de ces dernières années est impressionnante. Entre autres :

- ◆ Pas de revalorisation de salaire depuis 10 ans
- ◆ Jour de carence en congé de maladie
- ◆ Embauche massive de contractuels
- ◆ Suppressions de gratuités (piscine, patinoire, garderie)
- ◆ Réduction des heures supplémentaires,
- ◆ Blocage de la participation aux mutuelles
- ◆ Absence de prime de fin d'année aux contractuels
- ◆ ...

Réclamez la pétition sur le site du syndicat de la ville de Gap

[cgt@ville-gap.fr](mailto:cgt@ville-gap.fr)



## Premier mai pluvieux, ... lendemains heureux



Le 1er mai, journée internationale de lutte, réunit les travailleurs, travailleuses et leurs organisations syndicales. Cette année, la CGT, FO, FSU et Solidaires ont lancé un appel commun.

Parler de lutte c'est avant tout poser les bases d'un monde de paix et d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, d'un monde garant des libertés individuelles et collectives. C'est sur cette

base que nous pourrons gagner des droits sociaux, des droits environnementaux et de solides garanties collectives.

Sous une pluie battante, près de **400 manifestants** ont défilé dans Gap.

Ce 1<sup>er</sup> mai s'est déroulé une nouvelle fois dans un contexte de crise sanitaire qui fragilise encore plus les droits des travailleurs, aggrave les situations déjà précaires et en crée de nouvelles.

Elle met en évidence ce que nous dénonçons depuis longtemps, un système capitaliste qui exploite les humains et la planète. Elle dévoile les orientations politiques du gouvernement qui, sans aucun scrupule, poursuit la casse de notre système de protection sociale, de nos droits et creuse encore les inégalités.

De brefs arrêts symboliques ont été marqués, laissant s'exprimer les secteurs en luttés tout au long de la manifestation.

Devant le Conseil Départemental, les **oubliés du Ségur** ont pris la parole.

Devant la Préfecture notre opposition à la **loi sécurité globale** a été marquée.

Sur le parvis de l'hôpital, la casse de notre **système de santé** a été abordée.

Quelques dizaines de mètres plus bas, une halte devant l'école de Porte Colombe a permis de dénoncer, entre autre, les **fermetures de classes** sur tous les niveaux.

Arrivés à la Passerelle, les **travailleurs du spectacle** ont offert une pause culturelle : des scénettes ont illustré leur lutte pour la culture et l'ensemble des salariés précaires face à l'injustice de la réforme de l'assurance chômage.



La pluie persistante a obligé à regrouper les trois dernières interventions.

Nos camarades **retraités** ont dénoncé leur perte de pouvoir d'achat, l'injustice fiscale et sociale.

Les effets délétères de la **réforme de l'assurance chômage** qui devrait s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> juillet ont été dénoncés.

Le dernier arrêt aurait dû se faire à proximité de la gare **SNCF** où une lutte s'opère depuis plusieurs mois pour le **maintien des guichets** en gare notamment.

Si les organisations syndicales avaient souhaité marquer un arrêt pour chaque lutte il aurait fallu traverser la ville entière pour dénoncer la fermeture des bureaux de poste, des trésoreries, la dégradation du réseau téléphonique, le démantèlement d'EDF, la dégradation de l'accueil à la CAF, la sécu, et globalement les suppressions d'emplois sous couvert de crise sanitaire... et d'autres encore.



**Ensemble,  
nous  
devons agir  
pour un  
monde  
juste,  
solidaire  
et  
durable.**



# Culture en Danger !

## Mobilisation à Gap pour faire venir le Printemps



Les professionnels du spectacle vivant des Hautes-Alpes ont proposé une après-midi de mobilisation pour la culture le 20 mars à Gap.

**600 manifestants** étaient présents.

Avant le départ de la manifestation, des cris de rage et d'amour pour l'art et la culture ont été affichés sur la façade du théâtre.

Il est essentiel de **remettre l'art au cœur de nos vies** et de nos quotidiens. Nous demandons la mise en œuvre rapide de l'ouverture graduée et nous revendiquons des mesures sectorielles d'accompagnement, tant que la reprise d'activité ne sera pas totale et sans limitation de jauge.

«Ce n'est pas une vie !» entendons-nous régulièrement. **Une vie sans art, sans musique, sans rencontre, n'est pas une vie.** Les priorités gouvernementales pour contenir cette épidémie sont des choix de société.

Partout en France, les acteurs de la culture et des spectateurs affirment que d'autres arbitrages sont possibles et qu'à la sortie de cette crise nous souhaiterions retrouver, et réinventer, une vie artistique riche.

Après un an de contraintes, il y a :

- ♦ urgence à **défendre les droits des artistes** et techniciens à vivre dignement par le renouvellement de l'année blanche,
- ♦ urgence à **soutenir nos caisses professionnelles** (retraite, médecine du travail, congés spectacles...) durement impactées par la baisse générale de l'activité,
- ♦ urgence à soutenir dès à présent **l'emploi** par le soutien aux répétitions,
- ♦ urgence à penser ensemble un calendrier de **réouverture des lieux** (cinémas, théâtres, salles de concerts...) dans le respect des règles sanitaires et dans le soutien aux équipes artistiques.

Cette lutte est aussi celle de tous les précaires de l'emploi pour contrer l'inacceptable réforme de

l'assurance chômage et obtenir une **année blanche** pour toutes et tous, sans exception !

Ce rassemblement avait le soutien des organisations syndicales **CGT spectacle** et **Synavi**, en soutien aux occupations de théâtres en cours.



## Des occupations itinérantes !

Le collectif d'artistes et de techniciens intermittents du spectacle du 05 réunis en AG le 20 mars à Gap a pris une décision originale :

«Le département des Hautes-Alpes est un vaste territoire et **l'art y est partout chez lui.** Ne pouvant nous résoudre à occuper un seul lieu culturel, nous avons pris la décision de les occuper tous.»

Par cet acte atypique, il s'est agi de témoigner que la culture en milieu rural a mille visages. Mais également de la situation économique de nos vallées face à cette crise, de la réforme du chômage qui va toucher les saisonniers.

20 mars : Assemblée Générale des professionnels salariés et indépendants de la culture dans les locaux de l'UD CGT 05, manifestation à **Gap**,

23 et 24 mars : occupation et animation au **Théâtre de la Passerelle** de Gap,

25 mars : délégation à la **Préfecture**,

27 mars : manifestation à **Veynes**,

29 et 30 mars : occupation du **Théâtre du Briançonnais**,

30 et 31 mars : occupation, agora à l'Auberge de jeunesse et manifestation à **Guillestre**,

23 avril : manifestation à **Gap**



## Droits sociaux et culture vont de pair

«**Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude**» disait Albert Camus

Il ne peut y avoir de vie artistique riche dans un océan de précarité.

La mobilisation participe à une lutte nationale commencée à l'Odéon. Elle œuvre à une réouverture concertée des lieux de culture mais il ne peut y avoir de réouverture sans garantie des droits sociaux, sans refondation **démocratique de notre vie culturelle**.



### Les revendications

- ◆ retrait de la réforme de l'**assurance chômage**,
- ◆ des moyens pour garantir la **continuité les droits sociaux** - retraite, formation, médecine du travail, congés payés,
- ◆ prolongation de l'**année blanche** et son élargissement à tous les travailleurs précaires, extras et saisonniers entre autres,
- ◆ rétablissement de l'annexe 4 de l'assurance chômage, spécifique aux **intérimaires, personnels saisonniers et précaires**,
- ◆ baisse du **seuil d'heures minimum** d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrants ou intermittents en rupture de droits,
- ◆ mesures pour garantir l'accès à tous les travailleurs à l'emploi discontinu, auteurs et plasticiens aux **congés maternités et maladie** indemnisés,
- ◆ financement du secteur culturel passant par un **plan massif de soutien** à l'emploi en concertation avec les organisations représentatives des salariés de la culture,
- ◆ mesures d'urgence face à la détresse financière et psychologique des **étudiants** touchés par la crise sanitaire,
- ◆ abandon de la loi «**sécurité globale**»,
- ◆ budget pour mettre en place les **mesures sanitaires** liées à la pandémie dans les lieux intermédiaires et structures du tiers secteur,
- ◆ **réouverture de l'ensemble des lieux de culture**, de sociabilité, d'éducation populaire et des festivals, sous couvert de la prise en compte des précédentes revendications



**Faire entendre ensemble  
notre désir de culture !**

Les «**professionnels de la culture**» couvrent en fait une multitude de métiers : liste à la Prévert !

Artistes :  
comédiens,  
musiciens,  
circatiers.

Directeurs :  
de salle,  
de troupe,  
de festivals,...

Régisseurs :  
généralistes,  
sons,  
lumière.

Chargés de production

Techniciens !  
de théâtre,  
de cinéma,  
de cirque,  
d'animation.

Administratifs :  
administrateurs,  
comptables,  
chargés de communication,  
coordinateurs du bénévolat.

Et tant d'autres...

**LE PRINTEMPS** Pablo Neruda  
**EST INEXORABLE**

#feuertpourlaculture

#greenlightforculture

syndec

## Le printemps des luttes

L'occupation itinérante 05 a revendiqué son soutien à la culture, aux commerçants, restaurateurs, saisonniers, précaires de l'emploi, à l'éducation populaire, à la jeunesse et pour faire écho à la mobilisation nationale des théâtres occupés, en lien avec la **convergence des luttes**.



Le **mouvement d'occupation des théâtres** lancé de l'Odéon à Paris le 4 mars ne faiblit pas et s'étend sur l'ensemble du pays notamment dans la région PACA.

Ce théâtre chargé de luttes est devenu le **premier élément d'une chaîne** qui relie à présent d'autres scènes partout en France.

Pas question de minimiser la crise sanitaire, mais de revendiquer qu'elle ne se double pas d'une **crise sociale et culturelle** insurmontable qui serait un désastre pour l'ensemble de la société. La culture est un élément constitutif du développement humain, facteur d'émancipation et de transformation sociale.

Le Comité Régional CGT PACA tient à apporter solennellement son **soutien à tous les travailleurs et travailleuses du secteur culturel** au sein des lieux de spectacle sur Marseille, Nice, Avignon, Gap,....

Les intermittents du spectacle, artistes ou techniciens n'en finissent pas de subir de plein fouet la **mise à l'arrêt de leurs outils de travail**. Leurs conditions de vie et de travail sont touchées de manière dramatique, hypothéquant leur avenir artistique.

Le gouvernement et le ministère de la culture sont incapables de répondre aux revendications des salariés de ce secteur et continuent de promulguer des **décisions rétrogrades**, à l'image de la réforme de l'assurance chômage.

Le **Medef** n'a plus besoin de crier à qui veut l'entendre que les intermittents de l'emploi coûtent cher à la solidarité nationale, le gouvernement répond à ses volontés.

Les revendications du monde culturel pourraient d'ailleurs produire une **démocratisation** amplifiée de **l'accès à la culture** et un renouveau du spectacle.

Les revendications concernent **l'ensemble du monde du travail**, cette unité d'intérêts doit déboucher plus que jamais vers un combat contre la précarité et l'intermittence de l'emploi.

*Déclaration du Comité Général CGT.*

Les retraités CGT, en lutte le 31 mars – voir article page 6 – sont venus en délégation, de Gap et de Briançon, participer aux agoras à l'auberge de jeunesse de Guillestre.

Les difficultés de l'association Loisir Solidarité Retraite illustrent la frustration des «anciens» privés de loisirs, de tourisme social, de voyages et de toutes activités culturelles



Celles et ceux qui travaillent ou veulent travailler, sont méprisés par le gouvernement qui privilégie les intérêts des multinationales et des actionnaires.

La crise sanitaire aggrave la profonde crise de l'emploi.

Toutes les semaines annoncent des plans de suppressions d'emploi. La précarité et la pauvreté se propagent.

Nous combattons au quotidien la destruction des services publics, à commencer par le système de santé ou la celui de la recherche.

Nous refusons le mépris pour la culture et l'éducation, qui permet de porter contre la crise en opposant le bonheur et la souffrance.

Nous refusons la destruction de la protection sociale, quand les travailleuses et travailleurs en ont plus que jamais besoin.

Nous combattons la réforme de l'assurance chômage qui prévoit un violent saccage des droits pour 1,7 million d'allocataires

Nous luttons avec toutes les travailleuses et les travailleurs qui refusent le chantage au chômage, la destruction de leurs emplois et occupent leurs lieux de travail.

Portons haut et fort les propositions alternatives de la CGT en matière sociale, économique et environnementale pour un véritable plan de rupture aux politiques du passé.

*Déclaration de la confédération CGT :*

**L'ensemble de ce dossier est un patchwork de tracts, de déclarations, d'affiches de professionnels et de syndicalistes durant toutes ces actions.**

## L'UD accueille une stagiaire.

En janvier, notre UD avait été saisie par un organisme de formation pour accueillir une stagiaire. Le bureau avait décidé de ne pas y répondre car, en pleine campagne TPE, nous n'étions pas en mesure de l'accompagner correctement.

La question s'est à nouveau posée en ce mois d'avril. Et, avec l'accord de Laurence, nous y avons répondu favorablement.

Nous avons donc accueilli Maïwa, qui suit une formation qualifiante d'agent d'accueil administratif au GRETA, pendant deux semaines. Laurence a assuré la fonction de tutrice, les membres du bureau ont partagé avec elle autant de temps que possible.

Il lui a été donné de vraies tâches d'accueil qui vont :

- ◆ lui permettre de valoriser son stage pour son diplôme
- ◆ d'apporter une aide concrète à Laurence

Ce sont :

- ◆ une refonte de notre fiche «premier contact»,
- ◆ la création d'un tableau de suivi de toutes les parutions reçues à l'UD,
- ◆ un tableau de suivi des courriers sortants.

Un bilan a été fait avec son enseignante référente :

- ◆ il est de plus en plus difficile de trouver des stages, et plus encore des stages enrichissants,
- ◆ Il est important qu'elle ait eut à faire un vrai travail dans le thème de sa formation,

L'expérience sera renouvelée car elle nous apporte beaucoup :

- ◆ Syndicalement, se plaindre de l'exploitation des stagiaires est simple, s'y confronter concrètement pour savoir en quoi ils sont nécessaires et comment, en notre qualité d'employeur, on peut y répondre correctement affina nos revendications sur le sujet.
- ◆ Au quotidien, Maïwa, qui ne connaissait rien à la vie syndicale avant de venir chez nous, nous a offert un regard extérieur des plus enrichissant.

## AG de Mountain Wilderness

Lors de notre dernier congrès, l'UD CGT a adhéré, en qualité de personne morale à l'association Mountain-Wilderness. Comptendu de son assemblée générale du 27 mars.

### Connaissance de l'association

- ◆ MW est présente en France dans les Alpes, dans le Jura et les Pyrénées, en Espagne, en Italie, en Allemagne, au Pakistan, et en dormance dans quelques autres pays.
- ◆ Elle pèse 1 529 adhérents dont 43 personnes morales.
- ◆ Son équipe se compose de 4 salariés, 6 jeunes en service civique ou en stage, entre 60 et 95 bénévoles.
- ◆ Son budget est de 360 000 euros : mécénat 37% (8 entreprises), subventions 20% (Etat, parcs nationaux,...), adhésions 20%, dons 15%.
- ◆ Sa présence institutionnelle et médiatique est très importante dans le monde de la montagne.

### Activité 2020

- ◆ 6 chantiers de démontage de sites agricoles ou touristiques dont un à Saint Firmin ont été un franc succès.
- ◆ Des actions contre certaines pratiques (Monté Carlo, salon des 4X4, motos hors pistes, moto neige,...).
- ◆ A noter l'organisation de sorties découverte de la montagne sans voiture pour des demandeurs d'asile.

### Perspectives 2021

- ◆ Renforcement du lobbying,
- ◆ Renforcement de la présence dans les autres sites (Massif Central, Vosges,...),
- ◆ Action contre la création d'un aéroport moyen porteur à côté d'Andorre à 2 000 m d'altitude,
- ◆ Suite des chantiers de démontage (5 chantiers dont Saint Paul sur Ubaye, Cervières et Saint Firmin),
- ◆ Etat généraux de la transition du tourisme les 23 et 24 septembre sur 40 sites dont les Hautes-Alpes. (A voir ce qu'on peut proposer avec Mobil HA mais pas que...).

Le **rapport moral** présenté par Fredy avait une vision globale, écologique, humaine et sociale dans laquelle la CGT trouve ses valeurs sans difficulté.

Gérard Frey



## 15<sup>ème</sup> conférence régionale CGT PACA

Le comité régional au sein de la CGT a une fonction de coordination des UD de PACA et de soutien syndical technique et politique .

Ce n'est pas une structure statutaire. Elle ne peut donc pas avoir de congrès.

Il est cependant nécessaire tous les trois ans de faire un point sur ses activités et définir collectivement celles pour les trois ans à venir.

C'est l'objet de la 15<sup>ème</sup> conférence qui réunira des militants des commissions exécutives de nos six unions départementales les 10 et 11 juin prochain. La délégation des Hautes-Alpes sera de 8 membres.

Autour du titre, «**A l'offensive pour gagner des jours heureux**», 16 ambitions sont proposées sur six thèmes :

- ◆ Pour un développement économique s'appuyant sur des services publics de qualité et une industrie forte
- ◆ Pour un aménagement solidaire du territoire
- ◆ Pour le droit au logement
- ◆ Faire vivre le droit à la santé en PACA
- ◆ Développer l'activité internationale de la CGT en PACA pour le progrès social
- ◆ Le comité régional : outil régional

La composition de notre délégation sera validée lors de la CE de l'UD de mai.



## Elections dans les Très Petites Entreprises

### La CGT placée en tête



Rien n'aura été épargné aux salariés des TPE dans cette élection, seuls 265 762 d'entre eux auront surmonté tous les obstacles pour voter.

En France, notre organisation syndicale a, une nouvelle fois, été placée en tête du scrutin avec 67 634 voix, soit 26,31% et une progression de 1,19% par rapport à 2016.

Pour autant, personne ne peut se réjouir d'un si faible taux de participation.

La liberté d'expression de ces salariés aura été mise à mal, en premier lieu par le gouvernement qui n'a pas été à la hauteur des enjeux de cette élection (trois modifications de la date du scrutin, des difficultés d'acheminement du matériel de vote, une communication quasi absente...), ce qui a largement entravé une campagne déjà très impactée par le contexte sanitaire.

Cette élection ne doit plus se dérouler ainsi et chaque salarié de ce pays mérite une représentation digne de ce nom.

Il est impératif que les représentants de salariés des TPE puissent aller à leur rencontre, dans l'entreprise et en dehors de la présence de l'employeur.

Cette revendication de proximité et de contact, constitutive d'une représentation syndicale digne de ce nom, est renforcée par le contexte social et économique profondément dégradé par la crise sanitaire.

Les salariés des TPE ont choisi la CGT et son syndicalisme de propositions, de contestation, de revendications, de luttes et de négociation !

Ce vote démontre que la CGT est le syndicat de tous les salariés, y compris ceux des très petites entreprises !

Ces résultats confèrent à notre organisation des responsabilités auprès d'eux pour gagner des avancées réelles

**La CGT,  
première organisation  
des salariés des TPE, demande  
que ces salariés soient mieux considérés !**

### Les enjeux régionaux

En matière de participation, la CGT doit gagner une plus forte participation dans les secteurs HCR, Bâtiment et Services, Automobile où les scores CGT sont très bons.

Le secteur des Assistantes Maternelles constitue un enjeu du fait du fort nombre d'inscrits et du faible vote CGT. Il nous faut détourner ce salariat du vote corporatiste, des organisations réformistes (UNSA, FO).

Signalons également les bons scores réalisés par la CGT en PACA dans le secteur de la Culture, entreprises culturelles et artistiques et spectacle vivant. Nous pouvons faire le lien avec la forte présence syndicale CGT dans ce secteur et les mobilisations actuelles.

### Dans les Hautes-Alpes

Les TPE représentent plus de 90% des entreprises.

Leurs salariés, qui n'ont pas de représentants dans leurs entreprises, étaient appelés à voter pour être représentés, défendus et conseillés par l'organisation syndicale en laquelle elles-ils ont confiance.

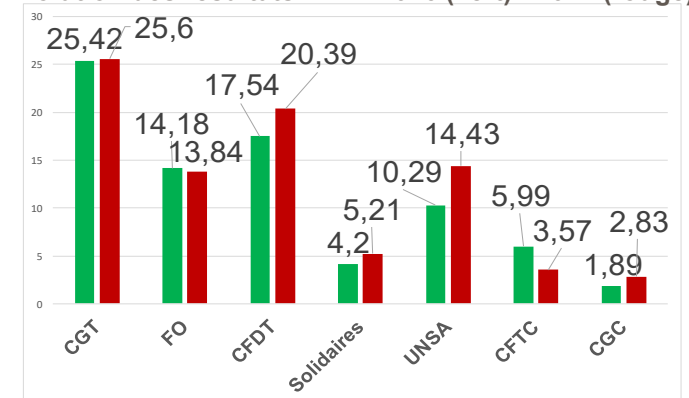
La CGT conforte sa place de première organisation syndicale auprès des salariés des TPE et des employés à domicile du département.

Cette 1<sup>ère</sup> place confirme que la CGT est l'organisation syndicale la plus à même de représenter les salariés, défendre leurs droits et en gagner de nouveaux.

C'est encore plus vrai pendant cette période de crise sanitaire où les attaques des droits des salariés, des privés d'emploi et des retraités sont violentes.

D'ailleurs, depuis le début la CGT 05 a fait le choix de maintenir un accueil de proximité à Laragne, Briançon, Veynes et Gap pour tous les salariés qui en ont besoin.

### Evolution des résultats TPE - 2016 (vert) - 2021 (rouge)



**Participation totale** : 5,38%

**Plus faible participation** : Commerces de Sports et Loisirs

**Plus forte participation** : Assistantes Maternelles (17,44% des voix CGT)

**Plus de voix CGT** : Particuliers Employeurs

**Plus fort Pourcentage CGT** : Commerces de gros, Spectacles vivants

## La Commission Exécutive de l'UD 05 en formation

Une dizaine de membres de la nouvelle Commission Exécutive élue à Embrun au 31<sup>ème</sup> congrès de l'Union Départementale en septembre dernier ont suivi les 18 et 19 mars 2021 une formation pour nous aider à assurer nos fonctions de dirigeant.

Cette formation, animée par Hervé Fehino, camarade cheminot du Var, a été particulièrement riche et fructueuse. De multiples thèmes ont été abordés.

Voici une tentative de compte-rendu.



### Le fonctionnement de la CE

Au-delà du rôle de dirigeant de l'UD des membres de la CE, la qualité de nos relations humaines a été abordée à divers niveaux :

- ◆ Le difficile équilibre entre les activités et responsabilités fédérales et interprofessionnelles : comment assurer les deux sans se «faire bouffer» par l'activité syndicale.
- ◆ La difficulté rencontrée par certains membres de savoir ce qu'ils peuvent apporter à l'UD. Cela peut parfois mettre en question leur idée de la légitimité de leur fonction.
- ◆ Les conditions optimales de prises de parole.
- ◆ L'effort nécessaire de tous pour arriver à «faire» réellement ensemble.

### Les trois fonctions du dirigeant

- ◆ Etre **acteur** : participer aux discussions et à la réalisation des décisions. Cela demande que tous soient reconnus par eux-même et par les autres
- ◆ Etre **auteur** : proposer des débats et des actions. Cela demande d'avoir le pouvoir de faire et de faire faire.
- ◆ Etre **décideur** : s'engager au cours de la prise de décision. Cela implique d'être responsable de son mandat.

### L'évolution de notre société

Nous avons du mal à mesurer l'ampleur de la révolution sociétale en cours.

Nous subissons une violence rare et tous nos repères historiques, revendicatifs, organisationnels, politiques sont obsolètes ou même ont complètement disparu.

C'est ce qui explique la difficulté des organisations syndicales et particulièrement de la CGT à prendre sa place dans la bataille des idées.

Il nous faut complètement repenser notre vision de société, notre manière de revendiquer, nos objectifs d'actions et de revendications pour arriver à convaincre à nouveau.

Ce thème sera abordé à notre assemblée Générale de rentrée pour mieux le partager et l'approfondir.

### L'équilibre entre l'individuel et le collectif

Une des conséquences du point précédent est la rupture de l'équilibre entre l'individuel et le collectif.

La lutte des classes s'articule autour de cet équilibre :

- ◆ Les travailleurs ont besoin de faire masse pour se défendre, leurs collectifs divers - syndicaux, politiques et associatifs - sont (étaient) les référentiels de lutte.
- ◆ Le capital cherche une relation individuelle de type contractuel en le qualifiant, contre toute réalité, d'égalitaire. C'est sur cette bataille des idées qu'il a beaucoup gagné depuis une vingtaine d'années. C'est ainsi qu'on assiste à la transformation du code du travail :
  - \* De protecteur pour rééquilibrer l'inégalité entre l'employeur et le salarié...
  - \* ...Il est devenu simple régulateur de la relation entre les deux parties.



## La fibre à quel prix ?



La saga des télécoms se poursuit dans ce numéro, aujourd'hui nous allons parler fibre, cette technologie tant attendue qui devrait effacer les zones blanches dépourvues de haut débit, ça c'est la promesse.

Tel un chien qui marque son territoire, élus et opérateurs déploient plus leurs talents de communicants que la fibre elle-même, certainement en quête de

gloire. Le «C'est moi qui l'ai fait», qui rappelle à beaucoup d'entre nous une vieille publicité de gâteau, semble être devenu la devise de certains élus.

De financements publics en financements privés, de SMO<sup>(1)</sup> en RIP<sup>(2)</sup>, AMII<sup>(3)</sup> ou AMEL<sup>(4)</sup>, le commun d'entre nous s'y perd. Vous n'y comprenez rien, c'est normal et d'ailleurs c'est mieux car ça évite d'y réfléchir et de réclamer des comptes. Et de toutes les façons, le seul objectif affiché, bien au-delà des moyens pour y parvenir, c'est la promesse d'avoir la fibre chez tous les Hauts-Alpins !

La communication est tellement bien faite que chacun attend la fibre impatientement même s'il n'en a pas l'utilité. C'est comme si nous étions tous en quête d'une formule 1 pour pouvoir rouler sur les routes de campagne.

Aujourd'hui, sur le département, deux installateurs se partagent les travaux. Orange SA installe la fibre sur Gap et SFR sur le reste du département. Pour faire simple, SFR a signé une convention en 2018 dans laquelle l'entreprise s'engage essentiellement sur deux points. Le premier est de prendre en charge les pénalités de rupture de contrat (plusieurs dizaines de millions d'euros) du précédent installateur privé qui n'a pas respecté ses engagements, c'est fou non ! Le deuxième point est d'installer 133 000 prises d'ici 2023 : une prouesse technique irréalisable.

Lors de nos investigations sur les conventions signées avec SFR et auprès de certains élus, nous constatons un vide absolu sur les questions d'emplois, de cahier des charges, de la gestion des SAV...

Tous restent imperméables à nos questions.

Après quelques mois le bilan est très mitigé mais personne n'en parle. Voici quelques constats :

- ◆ -SFR sous-traite en cascade avec des entreprises ayant recours à des travailleurs détachés. Ces entreprises débarquent dans les communes sans prévenir, sans autorisation pour les travaux sur la voirie. SFR (donneur d'ordre) ne connaît pas le génie civil !
- ◆ les entreprises qui interviennent pour le compte de SFR se dispensent des règles de sécurité. La photo parle d'elle-même : une échelle montée à l'envers, posée sur un poteau EDF, il pleut, pas de casque, à 8 mètres de haut. Le premier technicien attache son harnais arrivé en haut. Un deuxième le rejoint !
- ◆ -Il n'y a pas d'étude de charge sur les poteaux appartenant à Orange où sont implantés les câbles de

la fibre. Généralement ils sont mis à la cime des poteaux (l'endroit le plus exposé après la partie enterrée) sur les extensions en alu en forme de T. Sous le poids les poteaux cassent. S'engage alors un bras de fer entre SFR qui ne veut pas prendre en charge le remplacement des poteaux à terre car ils appartiennent à Orange ; de son côté, Orange refuse de remplacer les poteaux cassés car c'est SFR qui est responsable de la casse, et de la casse il y en a. Au milieu de tout ça il y a l'usager qui peut rester des jours sans ligne.

- ◆ -une anarchie des lignes s'installe dans le paysage car ce qui aurait pu être enterré devient aérien ou ce qui devait arriver dans les parties communes des immeubles arrive en façade sous forme de point de raccordement mutualisés à partir duquel chaque client fibre tirera son câble.
- ◆ -une anarchie des raccordements sur les parties communes aux opérateurs est en pleine croissance au détriment des usagers. La priorité est de faire aboutir la demande du client qui souhaite la fibre, on se fout des autres...



Devenir client de la fibre est téméraire et plus encore lorsque l'opérateur technique (SFR ou Orange) n'est pas l'opérateur commercial. Chaque client prend le risque de se retrouver comme dans un ascenseur en panne entre deux étages. Il n'y a pas d'issue rapide car le délai d'intervention peut être long, très long.

Bref, derrière l'affichage politique il y a la réalité que les élus cachent au nom de leur gloire.

*Philippe Assaiante*

<sup>(1)</sup> RIP: réseau d'initiative publique

<sup>(2)</sup> SMO: syndicat mixte ouvert

<sup>(3)</sup> AMEL: Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

<sup>(4)</sup> AMII: Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement

## Vous avez dit «statut» ?

Chaque «contre réforme» imposée par le patronat et les gouvernements fait ressurgir un débat sur les statuts avec ses qualificatifs négatifs (privilèges, carcans,...) ou positifs (protection, égalité,...).

En fait, très souvent, ce terme est utilisé à tort et à travers : statut juridique, accords collectifs et prestations sociales spécifiques sont aimablement mélangés.

Petite liste, pour mettre un peu d'ordre :

Les employeurs de **fonctionnaires** doivent appliquer les règles du statut qui les concernent : salariés de l'**Etat**, des **collectivités territoriales** ou des **hôpitaux** et assimilés. Dès le début, il n'y a pas unité de droits. A noter à ce sujet qu'en 1983, lors de la création des nouveaux statuts mis en place sous le règne de François Mitterrand, la CGT a perdu la bataille du «**statut unique**» pour tous les fonctionnaires dont on mesure toutes les conséquences actuellement.

Les «statuts» des **cheminots**, des **électriciens gaziers**, et de quelques autres sont d'un autre ordre. Parce que les missions de ces salariés sont spécifiques, ils ont nécessité une organisation adaptée de leur travail et de leur protection sociale : le travail du WE et/ou de la nuit, l'exigence de sécurité collective, la réponse immédiate aux urgences ne se fait pas sans investissement humain à prendre en compte.

Les **intermittents du spectacle** n'ont pas de statut. Ils bénéficient d'une indemnisation particulière de leurs périodes de chômage parce que seuls les jours de spectacles sont payés par leurs employeurs et que leur travail de préparation et de création est rarement rémunéré.

Les travailleurs **saisonniers** ont encore moins de statut. Certains bénéficient de toutes petites mesures de protection qui prend quelques fois en compte les interruptions de leur activité.

Les **cadres** n'ont pas de statut, ils bénéficient de protections sociales adaptées, négociées.

Allons jusqu'au bout du raisonnement, pourquoi ne parle-t-on jamais du statut des salariés des très grosses et très riches entreprises telles que les banques, les pétroliers,... ? Les **autoentrepreneurs** sont, par définition, des travailleurs à statut. Et que dire du statut des chefs d'entreprises.

En fait, **tous les travailleurs ont un statut**, quelques uns sont revenus au travail à la tâche, certains ont le statut minimal défini par le code du travail (de moins en moins protecteur), d'autres ont de meilleures protections liées à leur entreprise qu'elle soit privée ou publique.

Posons nous la question : quel est l'intérêt du patronat de manipuler cette notion de statut ?

La réponse est immédiate : diviser les salariés pour mieux les exploiter !

Faire croire que certains salariés sont «privilegiés», justifie d'aligner salaires, conditions de travail, allocations et retraites vers le bas.

Depuis 2003, la CGT a une réponse solide à cela : tous les salariés peuvent avoir le même statut protecteur grâce au «**Nouveau Statut du Travailleur Salarié**» (NSTS) et la «**Sécurité Sociale Professionnelle**» (SSP).

Le **NSTs**, est une garantie interprofessionnelle, pour tous les salariés de toutes les professions, quel que soit leur sexe, dépendant d'un employeur ou de plusieurs, soit en même temps soit de manière alternée au long de la vie professionnelle. Cette garantie, transférable d'une entreprise à l'autre est opposable à chaque employeur, assure à chaque salarié dès son entrée dans la vie active, un certain nombre de droits que tout employeur sera tenu de respecter.

La **SSP** permettrait que la suppression d'emploi, individuelle ou collective ne se traduise plus par la rupture du contrat de travail. Celui-ci doit se poursuivre jusqu'à l'obtention d'un nouvel emploi de niveau de qualification et de salaire au moins égal.

Ces droits nouveaux forment un socle interprofessionnel commun à tous les salariés.

La question de la «**responsabilité sociale de l'entreprise**» est un élément essentiel, de nos revendications.

Il s'agit de redonner de la **valeur au travail salarié** en créant les conditions d'une plus grande autonomie du salarié.

### Revendiquons haut et fort un statut unique et protecteur pour tous.

Gérard FREY (aidé de l'analyse de Jean-Pierre GABRIEL en... 2006 !)





## Mobil'Hautes-Alpes : point de situation

Mobil'Hautes-Alpes, c'est avant tout des propositions et c'est uniquement pour les porter le plus loin possible que le collectif a vu le jour. Ce projet, ébauché autour d'un verre lors du congrès de notre UD a évolué, mûri et continue de grandir. L'aventure a maintenant près de 6 mois d'existence et c'est l'occasion de dresser un premier bilan sur cette démarche, inédite à la CGT.

### Des conférences...

L'un des piliers pour gagner la bataille des idées est de convaincre la population. C'est dans cet esprit que nous avons eu le plaisir d'organiser une série de conférences publiques à La Roche des Arnauds, La Batie Neuve et Gap en février et mars.

Toutes différentes, elles ont été riches d'échanges et de remarques positives de la population qui s'est toujours déplacée, tout comme une partie des associations qui soutiennent le projet. Elles sont plus d'une dizaine à militer autour de l'environnement, du social, du handicap ou des transports. Certaines ont d'ailleurs eu l'opportunité de s'exprimer le 6 mars, à Gap pendant la dernière conférence de la tournée.

### Et plus encore

En 6 mois, nous avons pu présenter Mobil'Hautes-Alpes à plus de 40 élus : maires, députées, sénateur, président du département, élus régionaux, communautés de communes... Sans oublier les associations mais aussi à d'autres acteurs de l'univers économique et touristique du département : Direction Départementale des Territoires (DDT), capitainerie de Savines...

Le point commun de toutes ces rencontres est l'engouement suscité par le projet. Loin d'être une évidence il y a quelques années, le contexte économique, social et la prise de conscience populaire autour des questions environnementales font

aujourd'hui de Mobil'Hautes-Alpes une opportunité pour tout le département. Ces atouts font que le projet a été accueilli avec l'enthousiasme de la totalité de ceux à qui nous avons eu la chance de le présenter.

### Des idées qui avancent

C'est d'ailleurs ce postulat que nous avons pu défendre dernièrement auprès de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Départementale (CPID), organisme qui regroupe syndicats de salariés et représentants du patronat. Encore une fois les conclusions ont été unanimes quant à la justesse des propositions apportées par la CGT et la nécessité de porter plus loin l'expérience.

Ces propositions répondent également aux ambitions de l'Agence Départementale pour le Développement Économique et Touristique (ADDET) pour l'avenir des Hautes-Alpes : maintenir l'équilibre entre préservation et valorisation de notre nature exceptionnelle. Nous avons pu en faire la présentation lors d'un entretien avec son directeur, qui nous confiait que quand un projet arrive à maturité, qu'il est partagé par tous, il se doit d'avancer.

### Des ambitions pour demain

C'est donc en lien avec cet organisme que nous commençons à ébaucher la possibilité de lancer une enquête d'opinion afin de prendre le pouls de la population autour de nos propositions. De telles données pourraient nous permettre de peser davantage et d'envisager plus sereinement la suite.

Car comme l'ont appelé certains élus de leurs vœux, faire vivre nos propositions passe par en étudier la faisabilité. Obtenir une étude d'ingénierie et de coût sera naturellement la prochaine marche à gravir.

C'est dans ce but que nous avons interpellé les candidats aux élections régionales qui auront lieu à la fin du printemps et que nous avons sollicité la Direction Régionale de la SNCF. Nous aurons également l'opportu-

unité de porter ce projet dans la commission mobilité du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) dans quelques semaines.

Face à ces perspectives c'est notre devoir de continuer à faire vivre ce projet et de nous demander ce que pourrait être son devenir demain et les jours d'après.

**Car nul doute qu'il a de l'avenir.**

Alex Pourroy

**MOBIL'HAUTES-ALPES EN UN CLIN D'OEIL**

**LE PROJET**

- des trains qui répondent aux besoins
- 5 nouvelles haltes
- des bus vers les vallées
- des infrastructures vélo adaptées
- des pôles multimodaux
- et même des navettes lacustres

**LA DOCUMENTATION**

- plus de **500** livrets techniques remis
- plus de **1000** livrets de présentation distribués

**LES RDV DE PRÉSENTATION**

- plus d'une dizaine d'associations
- plus de **quarante** élus unanimes sur le bien fondé du projet

des endroits où on ne nous attend pas :

- capitainerie
- Agence Départementale de Développement Économique et Touristique (ADDET)
- Inspection Académique

**DANS LES MÉDIAS**

- CARNETS DE CAMPAGNE
- Sans transition!
- le dauphiné

**ET SUR NOS CANAUX**

- facebook.com /mobilhautesalpes
- mobilhautesalpes.com

ram, FREQUENCE MISTRAL, ALPES 1 ALPES DU SUD

## Fiche de spectacle

### Le jour se lève encore

Difficile de faire partager mon émotion... pouvoir aller au théâtre en plein confinement !

En effet, la compagnie du Pas de l'Oiseau a invité l'UD CGT à sa présentation aux professionnels de son nouveau spectacle au nouveau théâtre du Quai des Arts VEYNES. J'ai eu le plaisir d'y être votre représentant !

«Le jour se lève encore» est le récit croisé de trois histoires :

- ◆ Une famille d'aujourd'hui, éprouvée par une vie trop confinée, qui doute et cherche à faire pousser ses jours d'après,
- ◆ Un ouvrier en usine électrique au début du XXème siècle qui tente de faire mentir sa destinée de misère,
- ◆ Un gamin de l'assistance publique, qui se bat toute sa vie contre la fatalité, devient ministre et nationalise l'électricité.

Trois histoires, côtoyant la Grande, qui illustrent à quel point, dans les moments les plus sombres, l'être humain ne cesse de chercher la lumière.

Laurent, seul sur un plateau nu, nous embarque dans une fresque familiale et historique et nous interroge sur l'avenir de notre société : si nous sommes l'héritage de nos anciens, de quoi vont hériter nos enfants ?

Entre mise en scène efficace, lumières inventives et texte ciselés, notre imagination est sollicitée tout au long de la pièce.

La compagnie va se déplacer en vélo du 2 au 9 juillet en extérieur, surtout ne les laissez pas passer !

Gérard Frey

### Le jour se lève

Théâtre récit // Tout public à partir de 12 ans // durée 1h  
Création 2020 du Pas de l'oiseau

Ecrit et interprété par Laurent Eyraud-Chaume

Mise en scène Amélie Chamoux

Création lumière Olivier Chamoux

Collaboration artistique Pépito Matéo

### Tournée en juillet

- V. 2 Chabestan
- S. 3 Châteauneuf d'oze
- D; 4 Manteyer
- Ma; 6 La Cluse
- Le Dévoluy
- Me. 7 Aspremont
- J. 8 La Beaume
- V. 9 Montbrand



## Fiche de lecture

### Attention au départ !

La SNCF est sûrement l'entreprise la plus médiatisée, la plus commentée, la plus fantasmée et paradoxalement la plus méconnue des grandes entreprises historiques. De réorganisations en restructurations l'entreprise est devenue une véritable pieuvre.

L'entreprise historique SNCF, fragilisée par des années de démantèlement est définitivement scindée en 5 SA (SA SNCF, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau, SNCF gares & Connexion et la SAS Fret SNCF).

Il nous est proposé d'imaginer la SNCF de demain, en PACA, avec sa libéralisation décomplexée.

C'est la première BD d'anticipation sur les 5 sociétés anonymes du Groupe. Vous êtes bien en 2020... Imaginons nous quelques années plus tard ! A moins que ce soit juste quelques mois... A moins que ce soit déjà le présent...

Partez pour un voyage «anticipatif» de ce qu'engendre la privatisation de la SNCF :

- ◆ les gares se transforment ,
- ◆ les trains doivent atteindre des taux de rentabilité à deux chiffres,
- ◆ c'est la dernière circulation d'un train FRET,
- ◆ on automatise à outrance ,
- ◆ la vallée de la Roya perd sa «ligne de vie»,
- ◆ tout se déginglue dans les ateliers de maintenance...

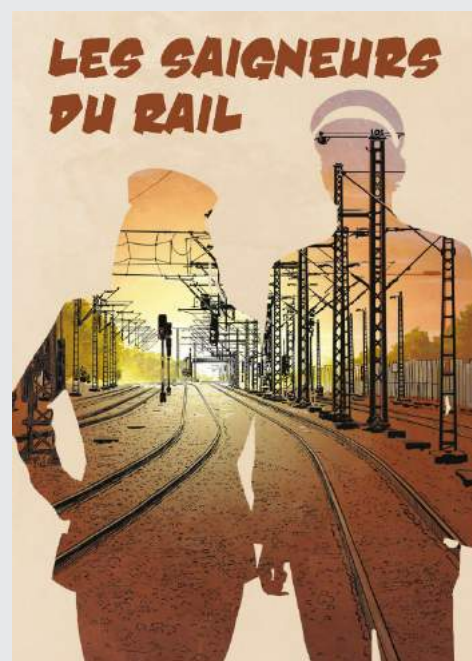
Mais des cheminotes et des cheminots alertent, protestent, organisent la résistance.

Attention à la fermeture des portes, attention au départ ! Bon voyage.

Gérard Frey /

Sébastien Gronnier. Secrétaire du CASI Cheminots PACA

### Les saigneurs du rail Tome 1



Série de bandes dessinées initiée et portée par le Comité des Activités Sociales Inter-entreprises des cheminots de la région PACA

Librairie La loupiote  
26 rue Jean Eymar  
05000 Gap

La Réserve à Bulles  
58 rue des 3 frères  
Barthélémy  
13006  
Marseille.

## Poésie revendicative...

### Le miroir brisé...

Dupée par ses incertitudes,  
 La société se perd dans le tumulte de sa multitude...  
 Insidieux le doute  
 Barre soudainement sa folle route !

Imprévu de virus  
 Change en son étude le cursus !  
 Invasive la peur,  
 Ecoule sur pléthore de citoyens déréglés ses flots de  
 fiels télévisuels, furieux de confusions et de  
 rancœurs...

Réactions spontanées,  
 De profonds replis sur soi créant des exigences  
 cruellement isolées, en des survies étriquées !  
 Potentiellement contaminées  
 Les personnes proches ou inconnues deviennent des  
 dangers...

Faussées les relations sociales,  
 En sont perçues comme anormales...  
 Nourriture affective  
 La parole se fait rare voire fictive !  
 Indispensable sens,  
 Le toucher brille par son oubli, une obsédante  
 absence...  
 Telle la sombre émergence du SIDA  
 Il est suspect de se serrer dans nos bras !

Sur l'autel de la sécurité sacrifiée,  
 L'intimité charnelle se voit diabolisée, cette nourriture  
 terrestre bafouée...  
 Privés de contacts  
 Certains êtres aigris perdent dangereusement tout tact !

A ses prémices virales,  
 L'épidémie prend la forme de destructrices ordonnances  
 libérales...  
 Au sommet du supposé «Etat»  
 Des restrictions liberticides brisent nombre de vies, en  
 un silencieux fracs !



Sous couvert de  
 politique sanitaire,  
 Une crise  
 économique, sociale  
 et psychologique  
 sans précédent sévit  
 dans le peuple,  
 interminable  
 calvaire !  
 Piètre marionnette de  
 la finance,  
 Ce «gouvernement»  
 corrompu aux  
 chèques mirobolants  
 des laboratoires  
 pharmaceutiques  
 confisque nos  
 libertés et les conquies  
 sociaux de Conseil  
 National de la  
 Résistance, cette  
 dictatoriale danse...

*Pascale Escallier*

## Jean nous a quitté !



Notre  
 camarade  
**Jean  
 Marascalchi**  
 nous a quitté.

Il a été  
 enterré à  
**Guillestre**  
 jeudi 21 avril  
 2021

Jean a vécu dès l'adolescence la période très compliquée de la seconde guerre mondiale. Il se déclare volontaire pour rejoindre la résistance. Cette première démarche cernait déjà la personnalité de Jean : se mettre à disposition de grandes causes, au service des autres.

A peine entré dans la vie active, il n'était qu'apprenti, il adhère à la **CGT**. Alors que les responsables syndicaux essayent de l'en dissuader, il insiste tant et si bien qu'il finit par obtenir sa carte très rapidement. Son engagement fut sans faille toute sa vie durant.

Chemin faisant il s'engage en politique, adhère au **PCF**.

Puis il se tourne vers l'associatif, le **Secours Populaire**.

Il est aussi un **sportif** qui ne se contente pas de pratiquer; il participe à la gestion de son club.

Il aurait pu à sa retraite stopper ses nombreuses activités. Que nenni, installé à Guillestre en famille pour jouir de sa retraite, il prend contact avec toutes les organisations politiques, syndicales et associatives locales et participe de manière assidue à leur activité.

Il fut secrétaire général de l'**Union Syndicale des Retraités CGT** du 05, puis crée **Loisirs Solidarité Retraite 05** qu'il présidera.

S'il nous lit, il doit être gêné car il répugnait à se mettre en avant. Il était de ceux qui se mettent au service des autres sans attendre quoi que ce soit en retour.

Jean, ta discrétion, ton abnégation et ta compassion ne peuvent déclencher chez nous que, respect, sympathie et admiration.

**Jean, tu n'as jamais rien lâché, alors nous ne lâcherons rien !**

*Bernard BURGNET*



# LA CASSE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

## COMMENT ÇA SE PASSE ET CE QUI VA CHANGER :



**5,7 MILLIONS** d'inscrits à Pôle Emploi  
**40% seulement** perçoivent une allocation chômage

Pour ouvrir ses droits il faut :

- > Avoir perdu son emploi de façon involontaire
- > Avoir travaillé 4 mois sur les 28 derniers

Avec la réforme, il faudra :

- > Avoir travaillé 6 mois pendant les 24 derniers mois. (500 000 bénéficiaires seront directement impactés)



Aujourd'hui, le salaire journalier de référence (SRJ), qui établit le montant de l'allocation, ne prend en compte **que les périodes travaillées**

Demain, il intégrera également les périodes sans emploi. **La moyenne des indemnités va baisser** de 10 à 43% pour 1.15 million de demandeurs d'emploi.



A la création de l'assurance chômage, ce sont les cotisations salariales qui la financent. Les représentants des salariés et des employeurs en définissent le cadre. Aujourd'hui, l'État augmente sa contribution en ponctionnant sur la CSG pour **imposer son cadre et baisser les prestations.**

## CE QUE LA CGT PROPOSE :



**Garantir une indemnité** de 80% du dernier salaire avec minimum le SMIC



Mobiliser de **nouvelles sources** de financement



Mettre en place un **service public de l'emploi** accessible à tous



Construire avec chaque demandeur d'emploi un **projet d'accès à l'emploi**

CGT des Hautes-Alpes  
3 rue David Martin - 05000 GAP

